

Publié le 8 octobre 2015

Le Grand Paris de nouveau à l'agenda des Epl Île-de-France

Un Bureau régional Ile-de-France élargi a été réuni le 1er octobre à l'initiative de son président, Hervé Marseille, avec un seul point à son ordre du jour, l'analyse des propositions du rapport relatif à la préfiguration de Grand Paris Aménagement remis par le président-directeur général de l'Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP), Thierry Lajoie, le 7 septembre à la ministre du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, Sylvia Pinel.



L'analyse détaillée du rapport a permis d'identifier un certain nombre de préconisations qui, si elles étaient retenues, auraient de graves conséquences sur l'activité future des Epl d'aménagement et immobilières franciliennes.

Par conséquent, le Bureau régional s'est prononcé à l'unanimité pour la [poursuite de son action](#) débutée à l'automne 2014, et visant à dénoncer deux principaux effets contreproductifs du Plan de mobilisation pour l'aménagement et le logement en Ile-de-France, à savoir :

- d'une part, de voir les collectivités territoriales dessaisies de toutes leurs compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement sur le périmètre des sites prioritaires, tout particulièrement liés au projet de création d'une Opération d'intérêt national (OIN) multi-sites,
- d'autre part, de voir ces opérations directement confiées à un opérateur unique de l'Etat en région, l'AFTRP, rebaptisée Grand Paris aménagement.

Le Bureau régional a mandaté son président pour porter ses messages au plus haut niveau à la veille d'un **comité interministériel Grand Paris** prévu le 15 octobre prochain.